

Mobilité spatiale et classes sociales

Journées d'étude

30 novembre et 1^{er} décembre 2017

La dimension spatiale des inégalités sociales est aujourd'hui questionnée par de nombreux travaux. Dans un mouvement de regain des approches localisées de la structure sociale, la prise en compte de cette dimension a contribué à renouveler les débats sur la stratification sociale¹, mais aussi à enrichir l'analyse de nombreux faits sociaux, au-delà des seuls champs de la sociologie urbaine ou de la sociologie de la stratification sociale. Dans ce contexte, alors que les enquêtes souffrent souvent d'une approche statique de la ségrégation et des relations entre groupes sociaux et territoires, la prise en compte des mobilités spatiales offre une perspective capable d'éclairer la structuration de classe des sociétés contemporaines sous un jour renouvelé.

Organisées conjointement par le RT5 « Classes, inégalités, fragmentations » et le RT42 « Sociologie des élites » de l'Association française de sociologie, ces journées proposent ainsi d'explorer la diversité des formes et des ressorts des pratiques de mobilité spatiale et d'interroger la manière dont elles s'articulent avec la stratification sociale. Elles invitent à se départir d'une vision normative de la mobilité : si « l'injonction à la mobilité » (Fol, 2010) touche l'ensemble des groupes sociaux, il convient d'interroger les manières socialement différenciées qu'ont les individus d'y répondre en fonction de leurs positions dans l'espace social et géographique. Pourquoi et comment bouge-t-on ? Comment s'articulent mobilités et ancrages spatiaux ? Dans quelle mesure ces pratiques et les représentations auxquelles elles sont associées sont-elles le reflet des ressources, mais aussi l'expression de goûts associés à des groupes sociaux spécifiques ? En retour, comment ces mobilités, par la proximité ou la distance spatiales qu'elles créent entre des individus occupant différentes positions dans l'espace social, contribuent-elles au processus de différenciation ou de rapprochement entre groupes sociaux ?

En répondant à ces questions, l'étude des mobilités spatiales est ainsi à même d'offrir un éclairage original et stimulant pour penser la stratification sociale contemporaine. À partir d'analyses fondées sur des enquêtes empiriques, les contributeurs et contributrices sont invités à analyser les ressorts sociaux de toutes formes de mobilité spatiale, qu'elles soient liées au travail – mobilités pendulaires, trans-nationales (Wagner, 2007) –, aux activités domestiques – gestion quotidienne des courses ou des enfants –, aux loisirs et aux vacances (Bidet, 2012 ; Réau, 2009) ou encore à la poursuite d'études supérieures (Jedlicki, 2016). Les analyses intersectionnelles, croisant notamment la classe, le genre, les parcours migratoires et/ou la race, sont fortement encouragées. Les propositions de communication pourront s'inscrire dans l'un des trois axes :

1 □ Voir notamment, et parmi d'autres, les réflexions autour de la notion de « capital d'autochtonie » et de ses usages possibles pour étudier les classes populaires et/ou les classes supérieures, ainsi que les recherches et les débats sur la ségrégation socio-spatiale, ou encore les recherches plus récentes sur le rôle de l'espace domestique dans la construction des groupes sociaux.

1) Mobilités spatiales et changement de regard sur les classes sociales

Dans quelle mesure la prise en compte des mobilités spatiales, qu'elles soient résidentielles ou non, permet-elle de renouveler le regard porté sur les classes sociales et sur la stratification ? L'analyse des mobilités permet-elle de mettre en rapport des espaces physiques et sociaux de référence pluriels, susceptibles de complexifier le regard habituellement porté sur les liens entre espace et classes sociales ? Cet axe encourage également les interrogations méthodologiques, attentives à la question des échelles et de la diversité des espaces, dans l'appréhension de la stratification sociale.

2) Les différenciations sociales à travers les pratiques de mobilité spatiale

Les communications attendues sont invitées à interroger les manières socialement différenciées de se déplacer dans l'espace, qu'il s'agisse des moyens utilisés (voiture, vélo, transports en commun, etc.), des sociabilités que ces mobilités spatiales entretiennent (se déplace-t-on en couple, en famille, avec des amis ?) ou encore des rapports à l'altérité qu'elles induisent (participent-elles, par exemple, à des phénomènes de co-présences sociales inédites au vu des logiques de proximité et de distance ordinaires entre groupes sociaux ou peuvent-elles, au contraire, renforcer des logiques d'entre soi ?).

3) Mobilités, migrations, ségrégation et destins sociaux

Ce troisième axe invite à poursuivre la réflexion sociologique autour de la question de la ségrégation socio-spatiale : quels liens peut-on établir entre mobilité résidentielle et mobilité sociale ? En quoi la prise en compte des mobilités peut-elle renouveler la compréhension des mécanismes de ségrégation, ainsi que le regard porté sur certains types d'espaces résidentiels ? Il s'agit également d'insister sur les enjeux sociaux liés à la maîtrise de son espace de vie, qu'il s'agisse de la question de la scolarisation des enfants (Van Zanten, 2009) ou de celle de la proximité spatiale à des institutions ou à des réseaux de relations susceptibles d'être mobilisés dans le cadre de processus engageant une mobilité sociale. Il s'agit enfin de susciter des réflexions au croisement de la sociologie des migrations et de la sociologie des classes sociales, en articulant espaces sociaux d'émigration et d'immigration.

Ces axes n'épuisent pas les thématiques possibles et toute proposition de communication articulant mobilités spatiales et classes sociales sera bienvenue. Les propositions, d'une page maximum (hors bibliographie), doivent être envoyées le 15 juillet 2017 au plus tard à l'adresse suivante : je.rt5rt42@gmail.com. Les candidats dont la proposition aura été retenue devront soumettre un texte d'environ 30 000 signes, au plus tard le 31 octobre 2017.

Les journées d'étude se dérouleront les jeudi 30 novembre et vendredi 1^{er} décembre à Paris, dans les locaux du Cresppa-CSU (59-61 rue Pouchet, 75017 Paris).

Comité d'organisation : Isabel Boni-Le Goff, Pauline Clech, Francois-Xavier Dudouet, Bruno Cousin, Pierre Gilbert, Violaine Girard, Élie Guéraud, Guillaume Lejeune et Antoine Vion.

Comité scientifique : Sébastien Chauvin, Anaïs Collet, Fabien Desage, Sylvie Fol, Susanna Magri, Edmond Préteceille, Bertrand Réau, Nicolas Renahy, Fabrice Ripoll, Olivier Schwartz, Yasmine Siblot, Sylvie Tissot, Laure de Verdalle et Anne-Catherine Wagner.